

MAIRIE DE  
SANSSAC L'ÉGLISE  
43.2.12.233.

**DÉLIBÉRATION 2022-10**  
du conseil municipal  
sur le compte administratif

Séance du 11 mars 2022

Nombre de membres en exercice 14  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 13  
Votes pour : 13  
Votes contre : 0  
Abstention : 0

**Monsieur METHON Rodolphe ne fait plus parti du conseil municipal suite à sa démission en date du 1 février 2022**

A la demande de Monsieur le maire, Madame ALBARET Jeannine secrétaire de mairie/ DGS a présenté au conseil municipal afin qu'il puisse délibérer, le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur BERAUD Jean-Yves maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE COMMUNE						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0.00	135 001.88	97 765.62		97 765.62	135 001.88
Opérations de l'exercice	637 610.87	768 985.29	276 009.68	256 473.87	913 620.55	1 025 459.16
<b>TOTAUX</b>	<b>637 610.87</b>	<b>903 987.17</b>	<b>373 775.30</b>	<b>256 473.87</b>	<b>1 011 386.17</b>	<b>1 160 461.04</b>
Résultats de clôture	0.00	266 376.30	117 301.43	0.00	0.00	149 074.87
Restes à réaliser	0.00		119 258.57	30 015.00	119 258.57	30 015.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>637 610.87</b>	<b>903 987.17</b>	<b>493 033.87</b>	<b>286 488.87</b>	<b>1 130 644.74</b>	<b>1 190 476.04</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>0.00</b>	<b>266 376.30</b>	<b>206 545.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>59 831.30</b>

2° constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° reconnaît les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

4° le résultat de la section de fonctionnement s'élève à 266 376,30 euros

5° le résultat de la section d'investissement s'élève à - 206 545,00 euros

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Pour expédition conforme, le maire  
BERAUD Jean-Yves



**AR Prefecture**

043-214302333-20220311-2022\_10-DE  
Reçu le 16/03/2022  
Publié le 16/03/2022